



a kiwa company

Mise en œuvre des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel en courant alternatif basse tension et pour eMobility

Les dispositifs à courant différentiel résiduel sont destinés en premier lieu à assurer la protection contre les dangers parfois mortels dus aux chocs électriques ainsi que la protection contre les risques d'incendie liés à un courant de défaut à la terre persistant. Tout savoir sur les dispositifs de protection à courant différentiel résiduel sous toute ses formes et quel type choisir en fonction de son utilisation suivant le Livre 1. Un véritable guide pratique pour les professionnels du secteur pour les installations électriques domestiques, tertiaires et industrielles et dans le cadre de l'alimentation de véhicules électriques routiers Notre expérience au service du développement de vos compétences !

POUR QUI ?

Responsable d'installation électrique basse tension, les professionnels du secteur, tout auteur de projet d'installations électriques, bureau d'études, architecte, installateur électricien domestique et/ou industriel, conseillers en prévention et protection, responsable d'infrastructures de bornes de charge pour véhicules électrique, responsable de flotte, services achat et technique, responsable de parc de stationnement et toute autre personne concernée par la conception, la réalisation et la maintenance d'installations électriques d'alimentation de véhicules électriques routiers, sans oublier le maître d'ouvrage et l'employeur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Domaine d'application
- Références normatives
- Termes et définitions
- Classification
- Caractéristiques de fonctionnement des dispositifs différentiels
- Choix, mise en œuvre et câblage du différentiel en fonction de la charge et du courant de défaut
- Différentiels de type AC, de type A, de type F, de type B (évolution)
- Le danger des composantes continues
- Marquage et autres indications sur le produit
- Où placer des différentiels suivant les prescriptions du Livre 1, quel type, quelle sensibilité ?
- Interrupteur différentiel, disjoncteur différentiel, différentiel à réenclenchement automatique, etc.
- Valeurs de la résistance de la prise de terre BT en relation avec le différentiel placé en domestique et en non-domestique
- Les dispositifs de détection à courant différentiel résiduel continu à utiliser pour la charge en Mode 3 des véhicules électriques routiers (DD-CDC)
- Le dispositif de protection intégrée au câble pour la charge en Mode 2 des véhicules électriques routiers (IC-CPD)
- Les dispositifs différentiel à refermeture automatique (DRA)
- Le différentiel sélectif (Type S)
- Les contrôleurs d'isolement à courant différentiel résiduel (RCM)
- La sélectivité entre les différentiels
- Les dispositifs de protection de défaut d'arc (EATON)
- Questions/réponses

OBJECTIFS

Les dispositifs à courant différentiel résiduel sont destinés en premier lieu à assurer la protection contre les dangers parfois mortels dus aux chocs électriques ainsi que la protection contre les risques d'incendie liés à un courant de défaut à la terre persistant.

Tout savoir sur les dispositifs de protection à courant différentiel résiduel sous toute ses formes et quel type choisir en fonction de son utilisation suivant le Livre 1.

Un véritable guide pratique pour les professionnels du secteur pour les installations électriques domestiques, tertiaires et industrielles et dans le cadre de l'alimentation de véhicules électriques routiers

Notre expérience au service du développement de vos compétences !

INFORMATIONS PRATIQUES

Vincotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be.

Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.